

Paris, le 13 octobre 2021

France 2030 : réindustrialiser oui, mais avec les petites villes

L'Association des Petites Villes de France (APVF) présidée par Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime, Maire de Barentin, et dont le président délégué est Loïc Hervé, sénateur de Haute-Savoie, a suivi avec intérêt l'allocution du Président de la République relative à la présentation du plan France 2030, le 12 octobre dernier.

L'APVF se félicite tout d'abord de la prise de conscience au sommet de l'Etat de l'importance de l'industrie pour relever les grands défis que sont la transition écologique et démographique. Avec près de 70% des emplois industriels du pays, les petites villes sont en première ligne de ces transformations.

Néanmoins, l'APVF émet un certain nombre de réserves. Si le montant annoncé de 30 milliards d'euros d'investissement est considérable, le détail des lignes budgétaires concernées doit encore être précisé. Le Haut Conseil des Finances Publiques avait à ce titre dénoncé, il y a trois semaines, un projet de budget incomplet en amont des annonces présidentielles. A l'heure où se multiplient les mesures chiffrées en milliards d'euros, l'effectivité des moyens engagés doit être avérée, accompagnée d'un calendrier précis de mise en œuvre.

L'APVF regrette surtout qu'aux conditions énoncées par le Président de la République pour assurer la réussite du plan France 2030, il en ait omis une incontournable : assurer la participation des territoires à la gouvernance de ce plan. Emmanuel Macron a rappelé à juste titre les atouts et les talents dont regorgent le pays. Mais face au risque de multiplication de projets hors-sol, France 2030 doit pouvoir s'appuyer sur les savoir-faire spécifiques existant dans nos communes. Les innovations de rupture vantées par le Président de la République sont souvent le fruit de décennies d'expériences partagées dans un territoire. Il s'agit là d'un ressort essentiel pour une croissance organique et résiliente. Pour y parvenir, il est nécessaire de mettre autour de la table les techniciens, les scientifiques, les entrepreneurs, les services de l'Etat mais également les maires, qui sont les acteurs les plus à même d'orienter l'action publique sur le terrain.

Le Président de la République a par ailleurs évoqué le sujet de la formation. Cette question est essentielle. L'APVF appelle de nouveau à faire enfin coïncider la carte de la formation et celle de la production. Cela signifie développer l'offre de formation dans les petites villes, car c'est là que se trouve que la base productive de notre pays. Une action coordonnée avec les Maires est par conséquent éminemment nécessaire pour permettre aux jeunes de se former là où ils vivent aujourd'hui et là où ils travailleront demain.

L'ensemble de ces impératifs plaident pour une réelle politique d'aménagement industriel de l'Etat, menée de concert avec les entreprises et les élus locaux. Le plan de relance, et son prolongement France 2030, ne pourront réussir qu'avec **une véritable déclinaison territoriale** de ses grands objectifs. Les petites villes se disent pleinement disponibles pour y contribuer.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Elias MAAOUIA, Conseiller – 06 11 70 71 61 – emaaouia@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

